

UN NOUVEL ÉLAN POUR L'EUROPE SOCIALE

Extrait de :

David Rinaldi, « [Un nouvel élan pour l'Europe sociale](#) »,
Études & Rapports n° 108, Institut Jacques Delors, février 2016

CONTRIBUTION

de Marianne Thyssen⁷

« **U**n nouvel élan pour l'Europe sociale ? ». C'est le thème de notre débat d'aujourd'hui. Il est toutefois posé sous la forme d'une question à laquelle je suis ravie de pouvoir répondre par un « oui » vibrant. La Commission européenne a décidé de créer une Europe du « triple A social » et j'exposerai notre vision et notre plan d'action.

Mais que signifie réellement ce triple A ? Pour moi, c'est très clair : il correspond à l'objectif (l'engagement) d'allier le renforcement de l'économie de notre Union à de meilleures conditions de vie pour nos citoyens. Il s'agit du cœur du modèle social européen et d'un élément essentiel de notre économie sociale de marché.

Je pense qu'une Europe sociale du triple A nécessite une croissance équitable et équilibrée qui permette de créer des emplois décents et de qualité et offre des chances et une protection à tous les citoyens, tout au long de leur vie.

L'équité figure parmi les priorités de mon programme des prochaines années. Toutefois, selon moi, ce n'est qu'en veillant à mieux prendre en compte les aspects sociaux dans tous les domaines stratégiques de l'UE que nous réaliseraons une véritable Europe sociale. Comme vous le savez peut-être, nous avons eu un débat d'orientation à ce sujet la semaine dernière, lors de la réunion du collège, et je peux vous garantir que toute la Commission partage cette ambition, sous la houlette du président Juncker.

Les perspectives économiques en Europe s'éclaircissent enfin. Les programmes de réforme des États membres (souvent mis en œuvre dans un contexte très

⁷. Discours prononcé par la commissaire Thyssen à l'occasion du séminaire « Un nouvel élan pour l'Europe sociale ? » du 19 juin 2015 ; voir le [texte intégral](#).

difficile) commencent à faire effet, soutenus par des facteurs externes tels que les prix bas du pétrole et l'euro dévalué. Cependant, la croissance économique demeure trop faible pour que de nombreux citoyens à travers l'Europe puissent la sentir. Les marchés du travail sont encore moroses et la situation sociale demeure problématique. Inutile de vous rappeler que le chômage reste élevé et le chômage à long terme encore davantage, et que nos jeunes payent et continuent de payer le prix fort de la crise.

Cette crise a creusé un écart entre les États membres du sud ou ceux à la périphérie de l'euro et les pays du nord et du centre. Si la croissance est stable en Pologne et en Lituanie depuis 2008, elle a chuté de plus de 10 % à Chypre, en Croatie et en Italie, sans parler de la Grèce.

Cet écart croissant entre les États membres est une grande source de préoccupation. Il compromet l'une des raisons d'être de l'Union européenne : favoriser la convergence économique et améliorer les conditions de vie de tous les Européens.

Pour moi, il est très clair que l'objectif d'une croissance économique durable doit notamment consister à réduire les inégalités tant au sein des États membres qu'entre eux. Le mois dernier, j'ai présenté avec le secrétaire général de l'OCDE, Ángel Gurría, un nouveau rapport sur les inégalités de revenus à l'OCDE. Ce rapport fait valoir que réduire les inégalités peut permettre une croissance plus rapide et plus durable et que la redistribution n'agit pas comme un frein à la croissance. Cette semaine, le FMI a confirmé ces résultats et souligné la nécessité de soutenir les revenus du premier quintile.

Toutefois, des mesures macro-économiques et budgétaires sont tout aussi essentielles pour lutter contre la pauvreté et l'inégalité que des mesures dans le domaine social et de l'emploi. Nous devons garder à l'esprit que le développement économique et le progrès social sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. Ensemble, ils constituent l'essence de notre économie sociale de marché.

La Commission poursuit activement des réformes dans les États membres en vue d'améliorer le climat d'investissement et de les moderniser, et de favoriser ainsi une reprise économique riche en création d'emplois.

Le plan d'investissement pour l'Europe proposé par le président Juncker pour stimuler l'économie européenne a été adopté par le Parlement et le Conseil. Il sera opérationnel après l'été et nous espérons qu'il permettra de créer près de 1,3 million de nouveaux emplois, comme l'a confirmé l'OIT.

L'initiative pour l'emploi des jeunes et la « garantie pour la jeunesse » commencent à porter leurs fruits : le nombre de jeunes ayant du travail a augmenté d'un demi-million par rapport à l'année dernière. Il y a quelques semaines, nous avons débloqué 1 milliard d'euros pour accélérer les mesures de soutien sur le terrain qui bénéficieront à près de 650 000 jeunes cette année.

Par ailleurs, l'Alliance européenne pour l'apprentissage recueille du soutien dans le monde des entreprises. Certaines données montrent que l'éducation et la formation, notamment la formation par le travail, sont payantes. Elles servent de tremplin pour l'emploi et nous observons de plus en plus d'offres. Plus de 50 000 lieux d'enseignement et de formation ont été créés par environ 200 entreprises, et ce seulement pour l'année 2015. Je suis convaincue que la meilleure façon d'empêcher les jeunes de tomber dans la pauvreté et l'exclusion est de leur offrir des possibilités réelles comme celles-ci. C'est précisément pourquoi je relancerai l'Alliance à Riga le 22 juin afin de consolider encore notre dialogue avec le secteur privé.

Il s'agit de quelques exemples de ce que nous avons déjà réalisé au cours des 8 premiers mois de cette Commission, mais nos ambitions sont plus grandes. Le 9 juin, la Commission a tenu un débat d'orientation sur la politique sociale. Nous avons décidé que la Commission devait adopter un programme ambitieux en matière de politique sociale, qui s'appuierait sur tous les instruments existants : la coordination économique, des instruments législatifs et financiers.

S'il est essentiel de stimuler les investissements, ces mesures ne créeront des emplois et de la croissance que si elles s'accompagnent de réformes structurelles qui renforcent et modernisent les économies des États membres. Dans le monde en mutation d'aujourd'hui (avec des marchés toujours plus mondialisés, une population vieillissante et un développement technologique rapide), l'Europe doit se réformer pour survivre et prospérer.

Nous avons déjà vu des réformes payantes dans plusieurs pays européens. Ceux qui ont suivi un processus de réforme (comme la Lettonie, l'Irlande ou le Portugal) figurent désormais parmi les économies européennes à croissance rapide. Il en va de même pour les pays au dialogue social efficace.

De nouvelles réformes devraient garantir que les citoyens sont capables et en mesure de participer à la société et au marché du travail, tout en évitant des risques et en protégeant contre ces derniers tout au long de la vie.

Cela vaut également pour les investissements dans l'éducation et la formation, associés à un système éducatif performant qui permette d'obtenir les qualifications nécessaires. Le monde des entreprises doit y participer et être prêt à investir dans la formation professionnelle. Des données montrent que les économies européennes les plus compétitives (comme la Suède, le Danemark ou le Luxembourg) sont celles où le gouvernement investit davantage dans l'éducation et où les entreprises proposent plus de formation que dans des pays moins compétitifs.

C'est pourquoi nous continuons de recommander ces réformes dans le cadre de la coordination des politiques économiques de l'UE. Cette année, le processus du semestre européen a mis l'accent sur les enjeux liés au marché du travail et sur la protection sociale. L'objectif est de moderniser la législation sociale afin de permettre au marché du travail de gérer l'évolution rapide du monde du travail.

Mesdames et messieurs, voilà nos recommandations stratégiques, mais les États membres sont bien évidemment les premiers responsables des réformes structurelles. La Commission européenne coordonne étroitement ces programmes de réforme par pays pour faire en sorte d'éviter un nivellement par le bas.

À l'inverse, nous devons œuvrer à une convergence ascendante dans les politiques sociales et de l'emploi. Pour ce faire, il faut veiller à ce que nul ne soit laissé pour compte, c'est-à-dire que la qualité de vie des citoyens s'améliore à mesure que l'économie européenne se renforce.

Lors de mon audition de confirmation, j'ai indiqué aux membres du Parlement européen que l'Union européenne était avant tout une histoire de citoyens. Il est important que ces derniers voient ce que l'Europe fait pour eux. Qu'elle crée des emplois de qualité et soutient l'équité. Qu'au final, elle crée de la richesse et offre des possibilités d'emploi décentes à tous.

Notre principal objectif doit être cette convergence sociale ascendante. Pour y parvenir, nous devons tous être d'accord et concentrés sur notre plan d'action.

Dans le cadre de la coordination renforcée des politiques économiques et budgétaires (le semestre européen), nous envisageons d'établir certains indicateurs pour couvrir les instruments de la politique sociale et de l'emploi. Ces indicateurs pourraient concerner les taux d'emploi et les allocations chômage, mais également l'accès à un revenu minimum ou des services sociaux. Ils pourraient être fixés comme une condition minimale ou une valeur limite inférieure et supérieure entre lesquelles les pays devraient se positionner.

Ces indicateurs soutiendraient la convergence. Nous ne pouvons pas uniquement demander aux citoyens d'accepter une plus grande flexibilité pour s'adapter aux conditions économiques, au changement technologique et au vieillissement. Nous devrions également protéger et soutenir davantage les travailleurs dans leurs efforts d'adaptation.

La réforme structurelle réussie de la garantie pour la jeunesse pourrait servir de modèle : une recommandation soutenue par un budget et surveillée étroitement dans le cadre du semestre européen. Ce modèle consiste à la fois à investir dans les individus et à mener des réformes : une proposition semblable pour lutter contre le chômage à long terme en Europe est en préparation.

De même, dans le contexte de notre cadre législatif, l'Europe ne méritera pas un triple A social si nos lois ne protègent pas les travailleurs contre les risques d'aujourd'hui et de demain. Je préconise donc une réforme ambitieuse pour adapter notre cadre réglementaire et faire ainsi face aux principaux risques auxquels nous sommes actuellement confrontés, et ce conformément à la philosophie du « mieux légiférer » de cette Commission.

Pour moi, trois principaux domaines doivent être réformés :

- Premièrement, les conditions de travail, notamment le temps de travail : comme je l'ai dit, le monde du travail évolue rapidement et est à peine reconnaissable par rapport à ce qu'il était quand la législation actuelle a été gravée dans le marbre. Cette législation ne reflète plus la façon dont nous travaillons aujourd'hui; pire encore, elle ne protège pas les travailleurs les plus faibles, notamment ceux ayant des contrats « zéro heure ».
- Deuxièmement, la santé et la sécurité au travail : nous devons simplifier les lois existantes. Dans le même temps, nous devons nous protéger contre de nouveaux risques, comme les substances cancérogènes.
- Enfin, la mobilité de la main-d'œuvre : la libre circulation des travailleurs est l'une des libertés fondamentales inscrites dans le traité. Il s'agit également d'un instrument essentiel de flexibilité, d'adaptation et de compétitivité pour notre marché intérieur, et encore davantage pour la zone euro. Elle devrait être encouragée et facilitée en tant que solution durable et équitable pour tous les travailleurs.

Cela dit, nous devons être conscients de l'impact économique et social de la mobilité de la main-d'œuvre sur le pays d'accueil. Nous devons également surveiller les effets de la fuite des cerveaux et du déséquilibre démographique dans les pays que les migrants quittent.

Nous devons néanmoins trouver des solutions pour faire face à ces défis de façon juste et efficace. La mobilité de la main-d'œuvre ne doit pas donner lieu à une nouvelle division sur nos marchés du travail ou, de fait, dans nos sociétés. Les citoyens qui travaillent main dans la main, qui contribuent à la croissance, méritent tous respect et protection. Dans le cadre des réformes structurelles et de la convergence économique, tous les États membres doivent s'efforcer d'offrir aux citoyens la perspective d'un emploi décent et d'une vie de qualité. Notre compétitivité et notre future croissance en dépendent, tout comme l'équité et la prospérité de notre société.

C'est pourquoi la Commission, sur une proposition de ma part, a inscrit un paquet « mobilité » dans son programme de travail pour la fin de cette année.

Mon premier objectif, dans ce contexte, est de dresser un tableau de la situation actuelle. Qui sont les personnes qui se déplacent, d'où viennent-elles et où vont-elles ? Les citoyens mobiles reviennent-ils dans leur pays d'origine, par exemple quand la situation économique dans ce dernier s'améliore ? C'est ce que nous appelons la « migration circulaire ». Ce sujet suscite beaucoup d'émotions, mais nous devons fonder nos décisions politiques sur des faits et des chiffres.

Dans un deuxième temps, je souhaite examiner les règles de l'UE relatives à la coordination des systèmes de sécurité sociale. Les règles de coordination ont toujours été un instrument important afin de faciliter la mobilité transfrontalière des travailleurs européens et de leur famille. Elles visent à garantir que les citoyens mobiles de l'UE ne perdent pas leur protection sociale et qu'un seul État membre (et uniquement un seul État membre) est toujours responsable de la protection sociale du citoyen concerné.

Cependant, nous devons faire en sorte que les règles reflètent l'évolution de l'économie et de la société et qu'elles soient considérées comme équitables par les citoyens et les dirigeants politiques.

J'aborde ce sujet l'esprit ouvert et nous sommes impatients d'entendre les préoccupations et les propositions des États membres et des citoyens. Il est clair que les problèmes soulevés ne peuvent être résolus facilement. Compte tenu de la grande diversité des systèmes de sécurité sociale des États membres, il est souvent difficile de trouver un terrain d'entente.

De plus, la troisième partie du paquet « mobilité » (tout aussi controversée) concerne la révision prévue de la directive sur le détachement des travailleurs, annoncée par le président Juncker dès le début de son mandat. La décision d'ouvrir ou non la directive de 1996 n'a pas encore été prise. Je ne prendrai pas cette décision à la légère compte tenu de la difficulté à trouver un accord sur la directive d'exécution, qui a finalement été adoptée l'année dernière. Toutefois, il est clair que dans ce domaine également, les citoyens européens espèrent que nous prendrons leurs préoccupations au sérieux et que nous apporterons des réponses (reste à déterminer si ce sera sous la forme de changements législatifs, de notes interprétatives ou d'autres instruments).

Dans tous les cas, il semble absolument nécessaire de renforcer la coopération et de disposer d'outils de coopération plus efficaces entre les autorités répressives des États membres. Un seul numéro de sécurité sociale pour chaque citoyen pourrait, par exemple, renforcer grandement l'efficacité des échanges d'information. Nous verrons dans quelle mesure nous pouvons progresser dans ce domaine. En tout cas, je suis ravie d'observer déjà des rapprochements entre certains États membres afin d'intensifier leur coopération sur le plan bilatéral. J'espère que nous pourrons généraliser ces bonnes pratiques au niveau européen. La plateforme de lutte contre le travail non déclaré, sur laquelle des trilogues viennent de commencer, pourrait contribuer à avancer dans cette direction.

Mesdames et messieurs, ces dernières années, nous avons vu tous les États membres aux prises avec l'impact social de la crise. Les réformes structurelles sont une priorité stratégique : stimuler la création d'emplois décents et renforcer l'efficacité et la durabilité des systèmes de sécurité sociale.

Notre capacité à surmonter ces difficultés et à apporter des solutions efficaces pour favoriser l'emploi et l'inclusion sociale déterminera si nous parvenons à donner à l'Europe sociale le nouvel élan dont elle a besoin.

Nous devons regagner la confiance de tous les citoyens en obtenant des résultats et en leur offrant de véritables chances et une protection. Nous ne parviendrons pas à créer le genre d'Europe dans laquelle nous souhaitons vivre si nous ne progressons pas dans deux domaines : notre compétitivité sur les marchés mondiaux et une forte cohésion sociale. Nous devons soutenir la croissance et le progrès social en sachant qu'ils sont étroitement liés l'un à l'autre.

Travaillons ensemble sur cette base.

*Marianne Thyssen
Commissaire à l'Emploi, aux Affaires sociales,
aux Compétences et à la Mobilité du travail*